



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

machines et équipements

Question écrite n° 34578

Texte de la question

Mme Marie-George Buffet appelle l'attention de M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité sur la situation des salariés de l'usine SKF de Thomery en Seine-et-Marne qui organisent depuis plus de trois mois « la surveillance de leur outil de travail ». En effet, la direction de SKF-France prévoit de fermer le site alors que ni les résultats économiques, ni les savoir-faire des salariés, ni les productions ne sont en cause. Les salariés se considèrent comme victimes de licenciements boursiers et savent que, pour beaucoup, perdre son emploi, c'est se retrouver sur la voie de la précarisation et de l'exclusion. La responsabilité sociale du groupe SKF au regard de l'emploi et de la formation de ces salariés est totalement engagée. Elle touche également à la réindustrialisation du site, défi d'autant plus important que la Seine-et-Marne est le département d'Ile-de-France dont le solde d'emplois est le plus négatif. Elle lui demande quelle part il compte prendre pour que SKF-France assume ses responsabilités, pour que les 206 salariés obtiennent le plus haut niveau d'indemnisation possible ainsi que des garanties pour leur reconversion en emplois qualifiés et pérennes, incluant une formation pour assurer leur avenir. Elle lui demande quelle sera son intervention pour que la requalification économique, industrielle du site soit au niveau des besoins de cette partie du département. - Question transmise à M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes.

Texte de la réponse

L'attention de M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes a été appelée sur le plan de sauvegarde de l'emploi de l'usine SKF de Thomery en Seine-et-Marne mis en oeuvre en 2004. La société SKF de Thomery fabriquait des roulements à bille destinés à l'industrie électrique. Elle a rencontré des difficultés économiques qui l'ont conduit à faire d'importantes pertes durant les années 2001 et 2002. Ces difficultés s'expliquaient par la concurrence de sociétés produisant des produits standards de moindre qualité mais aussi de moindres coûts que ceux de Thomery. Pour rester compétitif et conserver ses clients le groupe SKF a décidé de transférer la production de Thomery dans ses établissements de Saint-Cyr-sur-Loire en Indre-et-Loire, Fontenay-le-Comte en Vendée ainsi qu'en Italie et de fermer l'établissement de Thomery en supprimant ses 206 emplois. La première consultation du comité d'entreprise sur le plan de sauvegarde de l'emploi s'est déroulée le 12 novembre 2003. La procédure a été marquée par une grève suivie par environ 90 % des salariés et une occupation des locaux durant trois mois. Le directeur départemental du travail de l'emploi et de la formation professionnelle de Seine-et-Marne s'est particulièrement investi dans les négociations qui se sont terminées, le 22 février 2004, par la signature d'un accord de fin de conflit fixant les mesures du plan de sauvegarde de l'emploi, qui s'est caractérisé par des indemnités supra conventionnelles particulièrement élevées, un congé de reclassement d'une durée de vingt-quatre mois pour les salariés âgés d'au moins cinquante-cinq ans et de douze mois pour ceux âgés d'au moins cinquante ans, ainsi que par des préretraites financées intégralement par l'entreprise. La cellule de reclassement qui devait initialement fonctionner douze mois a finalement maintenu son activité durant vingt-deux mois. Elle a permis de trouver une solution (au sens du plan de sauvegarde de l'emploi) à 170 salariés sur les 178 qui y ont adhéré. L'entreprise a par ailleurs signé le 25 août 2004 une convention de revitalisation fixant sa contribution à un million d'euros et

par laquelle elle s'est engagée à créer 200 emplois sur trois ans. Selon les éléments fournis, le 15 mai 2006, par le cabinet chargé de la revitalisation, 147 emplois devraient être créés d'ici à la fin de l'année alors que 348 projets de créations d'emplois étaient à l'étude à la même date.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-George Buffet](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (4^e circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34578

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : affaires sociales, travail et solidarité

Ministère attributaire : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 mars 2004, page 1501

Réponse publiée le : 22 août 2006, page 8868